PRINCIPE

Ces appareils permettent d'électrifier des barrières qui créent dans l'eau des champs électriques répulsifs.

Dans le cas où les poissons remontent le courant d'eau on obtient une très bonne efficacité.

Dans le cas où les poissons descendent le courant d'eau, la barrière doit être utilisée en écran de déviation, c'est-à-dire que les poissons doivent trouver un échappatoire à proximité de celle-ci.

De plus les conditions hydrauliques revêtent une importance primordiale dans l'efficacité.

DIFFERENTS MODELES

Ces appareils délivrent des impulsions dont la fréquence, la largeur et l'amplitude sont définis en fonction des caractéristiques du lieu (voir paragraphe étude préalable).

- Premier type

Barrière de remontée à deux électrodes. C'est un système de barrière à barreaux verticaux, qui empêche aux poissons d'emprunter en remontant le courant, un canal ou bras de rivière spécifique.

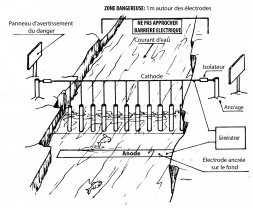

- Deuxième type: barrière de guidage

Barrière à deux ou trois électrodes horizontales pour une configuration de descente en eau peu profonde. Le gradient de potentiel force les poissons nageant dans le sens du courant à se diriger vers le canal de fuite.

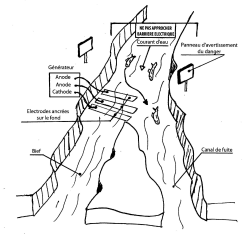

ETUDE PREALABLE

Afin de bien cerner les problèmes d'efficacité et de sécurité, il est nécessaire d'effectuer une étude préalable à partir du plan des lieux. Il faut aussi nous préciser les points suivants:

- Les poissons remontent ou descendent le courant?
- Les espèces?
- La taille minimale?
- La conductivité de l'eau ou l'envoi d'un échantillon (0,25 l minimum).
- Un plan ou croquis de l'installation avec bief d'amenée et canal de fuite.
- La vitesse de l'eau.
- Les dimensions, largeur, profondeur ainsi que leurs variations saisonnières.
- Y a t il des objets flottants (branches, algues, etc...)?

Parfois une visite des lieux est nécessaire, prière de nous consulter pour l'établissement d'un devis.